

Quand eau potable et assainissement font débat

Landunvez — « On ne vous dit pas tout », annonçaient les organisateurs de la réunion-débat sur le prix de l'eau en Pays d'Iroise. Et s'il ne s'agissait que d'un problème de communication ?

Jeudi soir, salle Triskell, une cinquantaine de personnes a participé à la réunion organisée conjointement par les associations Avenir et environnement en Pays d'Iroise (AEPI) et Protection et Promotion de la Côte (Les Légendes) (APPCL). Parmi elles, André Talarmin, président de Pays d'Iroise communauté (la CCPI), Yves Robin, maire de Porspoder et Christophe Colin, adjoint au maire à Landunvez.

« Pour une consommation moyenne de 73 m³, ici vous payez votre eau 3 €/m³. C'est deux fois plus que partout en France », remarquaient les organisateurs. Plus cher qu'à Ploudalmézeau ou Saint-Renan qui pourtant, tout comme Landunvez, ont effectué le transfert de compétence eaux et assainissement à pays d'Iroise communauté (la CCPI) en janvier 2018.

« Aucune réponse à nous apporter »

Partant de ce constat, l'AEPI et l'APPCL ont réalisé une étude. « Nous ne sommes pas des activistes ! Nous voulons juste comprendre... », lançait Jacqueline Rolland, présidente de l'AEPI.

De cette étude les deux associations font ressortir que la ressource serait volontairement raréfiée (fermeture de captages locaux et achat d'eau à Kernilis), que la tarification serait injuste, en particulier vis-à-vis



Tout comme à Porspoder la semaine présente, une cinquantaine de personnes a participé à la réunion-débat.

PHOTO: QUEST-FRANCE

des petits consommateurs pour qui les charges fixes sont les mêmes que pour les entreprises, agriculteurs, etc. Une étude qui a été difficile à mener : « Il nous a fallu deux ans pour obtenir un rendez-vous à la CCPI, avec des techniciens qui sont arrivés mains dans les poches, sans aucune réponse à nous apporter... » se désolait-elle.

Après une bonne heure d'exposé de la situation, André Talarmin a pris à son tour le micro pour répondre aux nombreuses questions émanant tant des organisateurs que du public. Alors qu'il lui était rappelé que « l'objectif de l'intercommunalité

était de faire mieux et moins cher », il a expliqué que, compte tenu des investissements lourds réalisés ou à réaliser, les tarifs ne pourraient pas baisser.

Pour ce qui est des captages, quatre sont maintenus en activité sur le territoire, dont celui du Traon ; que « pour des raisons de sécurité » la CCPI était dans l'obligation d'être raccordé aux réseaux de Kernilis et du Ponant.

La communication et la transparence dans ce dossier semblant être au cœur du problème, le président s'est dit « prêt à venir présenter le budget et les actions du service concerné

lors de [votre] assemblée générale ».

Un membre du public s'est alors exclamé : « Rendez-vous donc en juin pour la présentation des résultats de la commission mixte de travail, composée de techniciens et de représentants de la société civile, que vous allez créer ! »

Si André Talarmin a répondu y être favorable et s'y engager, il n'a pas manqué de préciser « qu'entre-temps, il y a les municipales. En juin, je ne sais pas qui sera président... »

Sur ce, Jacqueline Rolland a lancé avec vigueur « M. le président, je vous prends au mot ! » De quoi quitter la salle sur une note optimiste.